



## Mon ex porte atteinte a ma vie privée

Par **caroline**, le **03/05/2008** à **17:41**

bonjour a vous.

pendant plusieurs années j`ai vécu de la violence conjuguale.et aujourdh ui encore ca continue sous forme de harcèlement.de fausses accusations porter a mon endroit.

mOn ancien conjoint me dénigre constamment .salie ma réputation nottament sur un site internet tres connue,m`envoie des courriels de menaces.

il salit ma réputation.propage de fausses rumeurs.dévoile tous ce qu`il peut connaitre de moi a de pur étranger.m`accuse a tort d`abus sexuel et de noyade contre notre fille ager de 6 ans..

je voudrais que ca cesse une fois pour toute.comment faire comment m`y prendre pour qu`il cesse ce comportement contre moi..

je suis vraiment au bout du rouleau

merci a vous

Par **ly31**, le **03/05/2008** à **17:51**

Bonjour,

Il y a 2 possibilités qui s'offrent à vous :

1/ soit vous dites à votre ex conjoint de cesser de vous harcelez, de vous importuner ....., et que s'il continue vous irez porter plainte à la Police

2/ s'il ne veut rien comprendre vous portez plainte au Commissariat de Police de votre domicile

Je vous souhaite bon courage et je reste à votre disposition

ly31

Par **caroline**, le **03/05/2008** à **18:00**

merci de m`avoir répondu et de m`avoir conseiller aussi rapidement.  
mon ex est tres connue dans le milieu policier et dans le systeme de justice.  
alors toute plainte qui le concerne n`aboutisse jamais tres loin et dans la plupart de temps .il  
ferme le dossier.  
je me fais souvent dire de l`ignorer  
bien a vous

Par **ly31**, le **03/05/2008** à **18:44**

Re Bonjour,

Tout à fait, il faut l'ignorer, et s'il vous envoie des courriers, ne vous donnez pas la peine  
d'ouvrir les enveloppes, cela vous fait du mal !

Je vous conseille tout simplement de mentionner sur l'enveloppe :  
"retour à l'expéditeur" et vous passez le stabilo boss dessus ("retour ....").

Je vous souhaite bon courage

ly31